



IA ET MARCHÉS PUBLICS

Devenez un acheteur 2.0 !

CONFÉRENCES D'ACTUALITÉ

TOUS NIVEAUX

NEW

DIST.

Ref. : 31707

Durée :
1 jour - 7 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1020 € HT

Repas inclus

En 2025, l'essor de l'intelligence artificielle transforme les pratiques en matière de commande publique, offrant de nouvelles perspectives pour optimiser les procédures. Toutefois, l'utilisation de ces outils doit s'inscrire dans un cadre juridique rigoureux. Cette conférence vous apportera une analyse approfondie de la réglementation en vigueur, des obligations légales à respecter et des précautions à prendre pour garantir la conformité des pratiques. Nos experts décrypteront les enjeux juridiques et éthiques afin de sécuriser l'intégration de l'IA dans vos processus d'achat public.

Au-delà des aspects réglementaires, cette journée sera l'occasion de bénéficier de retours d'expérience concrets sur la mise en place d'outils d'intelligence artificielle dans les marchés publics. Des acteurs du secteur partageront leurs réussites et les défis rencontrés lors de l'adoption de ces solutions. Ces témoignages permettront d'identifier les bonnes pratiques pour assurer un déploiement efficace et maîtrisé. Vous découvrirez comment certaines collectivités et entités publiques ont su tirer parti de l'IA pour améliorer la gestion de leurs procédures.

Enfin, la conférence proposera une présentation des solutions numériques innovantes conçues pour simplifier le lancement des marchés publics. Des démonstrations d'outils performants vous aideront à mieux comprendre comment l'IA peut automatiser l'analyse des offres, optimiser la rédaction des appels d'offres ou encore renforcer la transparence des procédures. Cette rencontre sera l'opportunité d'explorer des technologies adaptées aux besoins des acheteurs publics et de repartir avec des clés pour une mise en œuvre efficace et conforme.

Inscrivez-vous à cette conférence EFE qui aura lieu à Paris et à distance ce jeudi 26 juin 2025 et devenez un acheteur 2.0 !

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre juridique : comprendre la réglementation applicable à l'utilisation des outils d'intelligence artificielle dans les marchés publics et identifier les précautions à prendre pour garantir la conformité des pratiques.
- Tirer parti des retours d'expérience : analyser des cas concrets de mise en œuvre d'outils d'IA appliqués aux marchés publics afin d'identifier les bonnes pratiques et anticiper les défis opérationnels.
- Découvrir et évaluer des solutions numériques : explorer des outils innovants facilitant les procédures de passation des marchés publics et apprendre à les intégrer efficacement dans un cadre sécurisé et performant.

POUR QUI ?

Au sein des collectivités territoriales, EPCI, intercommunalités, État, EPA, EPIC, hôpitaux, EPL (SEM, SPL, SPLA)

- Directeurs des Achats
- Managers des Achats
- Acheteurs publics
- Rédacteurs Achats publics
- Directeurs, responsables et juristes service de la commande publique
- Directeurs, responsables et juristes contrats publics
- Directeurs, responsables et juristes contentieux
- Gestionnaires de contrats
- Gestionnaire d'infrastructures et services en réseaux

Au sein des entreprises publiques et privées :



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



- Directeurs et managers des Achats
- Acheteurs publics
- Rédacteurs Achats publics
- Directeurs et responsables des marchés et des contrats publics
- Directeurs et responsables administratifs
- Directeurs et responsables juridique
- Directeurs et responsables du contentieux
- Directeurs et responsables de grands projets

Consultants et conseillers secteur public

PROGRAMME

IA et marchés publics

IA ET REGLEMENTATION : TOUTES LES NORMES A INTEGRER POUR LES MARCHES PUBLICS

Cadre juridique et conformité de l'IA dans les marchés publics

- Comment le cadre réglementaire européen et national encadre-t-il l'utilisation de l'IA dans la commande publique ?
- Quels sont les principes fondamentaux de la commande publique impactés par l'IA (transparence, égalité de traitement, etc.) ?
- L'IA peut-elle être considérée comme un biais discriminatoire dans la sélection des offres ?
- Comment garantir la conformité des outils IA avec le RGPD et la protection des données des candidats ?
- Quels sont les risques juridiques en cas d'erreur ou de mauvaise interprétation des résultats fournis par une IA ?
- Les algorithmes utilisés dans la passation des marchés publics doivent-ils être rendus accessibles aux candidats ?
- Comment intégrer des clauses contractuelles spécifiques pour encadrer l'usage de l'IA dans les marchés publics ?
- Quelle responsabilité pour l'administration en cas de recours d'un candidat estimant lésé par une IA ?

Christophe DELAISEMENT

Avocat associé, spécialiste du droit de l'IA et des données personnelles
CABINET DATALOI

ENCADREMENT DES DECISIONS ASSISTEES PAR L'IA : QUELS PROCESS METTRE EN PLACE ?

Contrôle et audit des décisions assistées par l'IA : comment bien accompagner les services opérationnels et encadrer les démarches exploratoires ?

- Quelle charte IA mettre en place au sein de son organisme ?
- Quels sont les mécanismes de contrôle permettant de vérifier les décisions prises par des outils IA ?
- Comment assurer une traçabilité et une justification des décisions automatisées ?
- Comment identifier et limiter les biais algorithmiques dans l'analyse des candidatures et des offres ?
- Quelles obligations en matière de conservation et d'archivage des décisions prises avec l'appui de l'IA ?
- Quels recours pour les entreprises estimant qu'une IA a faussé l'analyse de leur offre ?

RETOUR D'EXPERIENCE SUR LE DEPLOIEMENT D'OUTILS D'IA AU SEIN D'UNE PERSONNE PUBLIQUE

Retour d'expérience : quelles démarches internes effectuer au sein d'une personne publique ?



- Quels étaient les besoins et les objectifs initiaux qui ont motivé l'adoption d'un outil d'intelligence artificielle ?
- Quelles ont été les principales étapes du déploiement et les difficultés rencontrées lors de l'intégration de l'IA ?
- Comment l'outil a-t-il été accueilli en interne par les services achats et juridiques, et quelles actions ont été mises en place pour accompagner le changement ?
- Quels bénéfices concrets ont été observés en termes d'efficacité, de sécurité juridique et d'optimisation des procédures de passation ?
- Quelles limites ou ajustements ont été identifiés après la mise en production de l'outil, et comment ont-ils été traités ?
- Quels conseils et bonnes pratiques tirer de cette expérience pour les collectivités et entités publiques souhaitant se lancer dans un projet similaire ?

Laurent DUTERTRE

Responsable du service des achats et approvisionnements
EAU DE PARIS

Renaud PASCAL

Product Owner
AW Solutions

PRESENTATION DE SOLUTIONS D'IA DESTINEES AUX ACHETEURS PUBLICS

L'IA au service de l'analyse et de la rédaction des marchés publics

- Comment l'IA peut-elle assister les acheteurs dans la rédaction des clauses contractuelles ?
- Quels sont les outils existants permettant d'automatiser la veille réglementaire et jurisprudentielle ?
- Peut-on utiliser des modèles de traitement du langage naturel (LLM) pour analyser des appels d'offres ?
- Comment l'IA peut-elle identifier les incohérences et erreurs dans les dossiers de consultation des entreprises (DCE) ?
- Quels sont les avantages et limites de l'IA pour l'évaluation des offres sur des critères qualitatifs ?
- Comment les outils IA peuvent-ils faciliter l'analyse des offres financières et la détection d'anomalies ?
- Peut-on automatiser la génération de rapports d'évaluation des offres grâce à l'IA ?
- Quels outils permettent d'assurer une collaboration efficace entre IA et juristes/acheteurs publics ?

Ludovic MYHIE

Président
Directeur du développement MA-IA, l'IA des marchés
PYXIS SUPPORT

IA et optimisation des procédures d'achat public

- Comment l'IA peut-elle améliorer la gestion et l'anticipation des besoins en matière de marchés publics ?
- Quels outils permettent d'optimiser l'identification des fournisseurs et leur qualification ?
- L'IA peut-elle faciliter la détection des fraudes et irrégularités dans les procédures d'achat ?
- Quels sont les apports de l'IA dans l'évaluation des performances des titulaires de marchés publics ?
- Comment l'IA peut-elle aider à la rédaction de documents administratifs (rapports de sélection, notifications, etc.) ?
- Quels sont les cas d'usage concrets de l'IA dans la gestion des contrats et des avenants ?
- Comment intégrer des solutions IA dans les plateformes de dématérialisation des marchés publics ?
- Quels sont les défis liés à l'interopérabilité des outils IA avec les systèmes existants des acheteurs publics ?



Quentin FOURNELA
Directeur du développement
SILEX APP

Laurent DUTERTRE
Responsable du service des achats et approvisionnements
EAU DE PARIS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Des exposés pratiques accompagnés par des témoignages d'experts ;
- Des retours d'expériences de professionnels ;
- Des plages horaires destinées à vos questions pendant la conférence ;
- Remise d'un support dématérialisé détaillé, comprenant les interventions des orateurs et les textes de référence pour un meilleur suivi des débats

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 

LIEUX ET DATES

À distance
26 juin 2025

Paris
26 juin 2025